

Association
Francophone des
Soigneurs
Animaliers

Soutenir
Approfondir
Collaborer
Rassembler
Échanger



LE TARSIER



Bonjour à tous,

Cela fait maintenant un an que nous n'avons pas fait de rassemblements ni d'évènements. Le temps est bien long sans avoir pu se retrouver.

Nous ne désespérons pas d'organiser de nouvelles rencontres et tous les membres du Conseil d'Administration de l'AFSA travaillent à cela afin d'être prêt lorsque la possibilité de se rencontrer de nouveau sera là.

En dehors de notre vie associative compliquée, c'est toute cette période que nous vivons qui demeure très spéciale à tous les points de vue.

J'espère de tout coeur que les structures zoologiques françaises pourront ouvrir de nouveau rapidement. Même si beaucoup de soigneurs-animaliers doivent apprécier ces moments privilégiés en tête à tête avec les animaux dont ils ont la charge, la situation va se compliquer pour de nombreux parcs zoologiques et animaliers si les visiteurs ne reviennent pas se balader dans les allées.

Avant de vous laisser à la lecture du Tarsier, je voulais de nouveau apporter mon soutien au soigneur de Pairi Daiza blessé ainsi qu'à tous les animaliers du parc et leur souhaite de nouveau bon courage dans cette épreuve qui nous rappelle que notre fabuleux métier peut-être parfois très dangereux.

En attendant et espérant vous revoir très vite.

Bonne lecture....

A bientôt,

Corentin PRIGENT
Président de l'AFSA

Sommaire

Évènements AFSA

p. 03

Calendrier AFSA

L'AFSA et la conservation : «nos coups de projecteur»

p. 05

SYLATR

Interview d'un coordinateur

p. 07

Benoit Quintard (capucins à poitrine jaune et wallabies des rochers à pieds jaunes)

Retour d'expérience

p. 12

BDEND : la Base de Données des Espèces Non Domestiques

Comment faire de l'éducation à l'environnement dans un zoo ?

Articles ICZ

p. 24

Entraînement médical pour effectuer une radiographie dentaire sur une girafe... Au zoo !

Bandicoots profitant de la vie sur une nouvelle île paradisiaque

Livre du moment

p. 31

Les petites crottes du zoo par Carl Jones

Paroles aux membres

p. 32

Elise Huchédé

Oscar Gallon

Évènements AFSA

Calendrier AFSA

En cette fin d'année 2020, la nouveauté de notre association était le calendrier de l'AFSA, au profit de la conservation.

Il a été conçu avec des photos animalières des adhérents et anciens adhérents, qui ont bien voulu jouer le jeu d'un concours, qui a duré pendant 3 mois environ.

Lors de cette période, c'est 113 fichiers qui ont été envoyés, et ce sont les 15 membres du Conseil d'Administration de l'AFSA qui ont voté anonymement pour leurs photos préférées. Exercice compliqué car il y avait tellement de beaux clichés, mais il fallait se décider et choisir...

Quoi qu'il en soit, nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont joué le jeu et qui nous ont envoyé leurs photos personnelles, qui étaient soit prises en parcs zoologiques, soit dans leur milieu naturel.

Une fois le fichier élaboré, ce ne sont pas moins de 450 exemplaires qui ont été imprimés et proposés à la vente, à la hauteur de 12€ l'unité (les frais d'envoi étaient à la charge des acheteurs).

Et sur ces 12€, c'est une marge de 8€ qui était reversée dans la caisse conservation de l'AFSA, dans le but de financer des projets in situ. Les 4€ restants correspondent aux frais de production de chaque calendrier.

En tout, ce sont 398 exemplaires qui ont été vendus, et les 52 autres ont été soit offerts : aux 13 gagnants du concours photos, aux sponsors, pour les remercier de nous soutenir annuellement, aux membres du Conseil d'Administration de l'ICZ, pour leur faire partager l'une de nos actions concrètes pour la conservation.

Avec ces 398 exemplaires vendus, ce sont donc 4764€ récoltés, et donc, 3184€ reversés directement dans la caisse conservation de l'AFSA. Et à cela, il faut ajouter les 23,11€ qui ont été généreusement offerts en surplus des ventes. Donc grâce à vous, c'est la magnifique somme de 3207,11€ qui iront subventionner des projets de sauvegarde d'espèces menacées, sur le terrain.



Sachant que ce calendrier est le premier d'une longue série, nous l'espérons, nous voulions avoir vos impressions et ressentis quant à sa mise en page, sa qualité de papier, le système d'accroche etc...

C'est pour cela que nous avons mis en place un questionnaire en ligne, afin que chacun (acheteurs et non acheteurs) puisse s'exprimer sur ses souhaits et ses préférences.

Ce questionnaire a été mis en lien sur le groupe privé de l'AFSA, et à ce jour, nous avons eu 53 réponses, mais nous aimerions en avoir davantage pour avoir un panel plus large afin d'améliorer les prochaines éditions. Il vous suffit tout simplement de cliquer sur le lien inscrit dans le message d'accompagnement de l'e-mail afin d'y répondre. Merci d'avance.

Vu le succès de cette première édition, nous vous annonçons qu'il y en aura évidemment une autre !

Mais contrairement à l'an dernier, nous allons nous y prendre plus tôt afin d'être en mesure de vous envoyer les prochains calendriers dans le courant du mois de novembre.

C'est pourquoi, nous vous annonçons que nous lançons de suite le concours photos pour l'édition 2022, et donc dès à présent, vous pouvez nous envoyer à l'adresse : contact@afsanimalier.org vos plus beaux clichés.

Comme l'an dernier, il y a certaines règles à respecter :

- être adhérents ou anciens adhérents de l'AFSA ;
- 3 photos maximum par personne ;
- des photos en format « paysage » ;
- des photos en bonne résolution (300 dpi dans l'idéal) ;
- préciser le lieu où a été prise la photo, son auteur(e), le nom vernaculaire et scientifique de la (ou les) espèces ;
- le lieu peut être dans un parc zoologique/animalier, dans la nature, dans votre jardin, vos terrariums personnels, etc.

La compétition est désormais ouverte jusqu'au 15 septembre 2021, si vous désirez participer à tout cela.

Comme le calendrier 2021, les gagnants du concours se verront offrir un exemplaire.

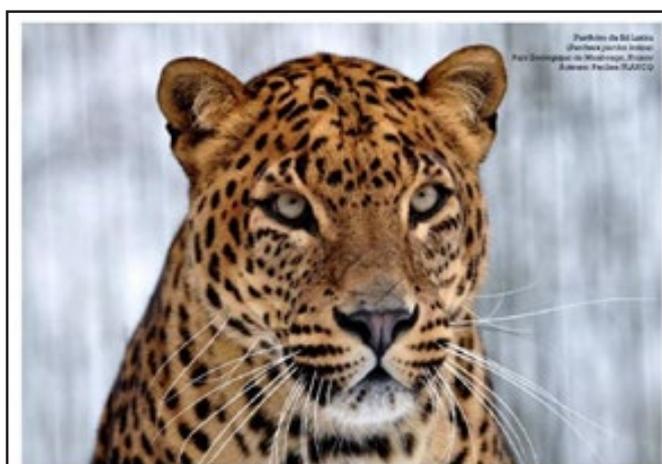
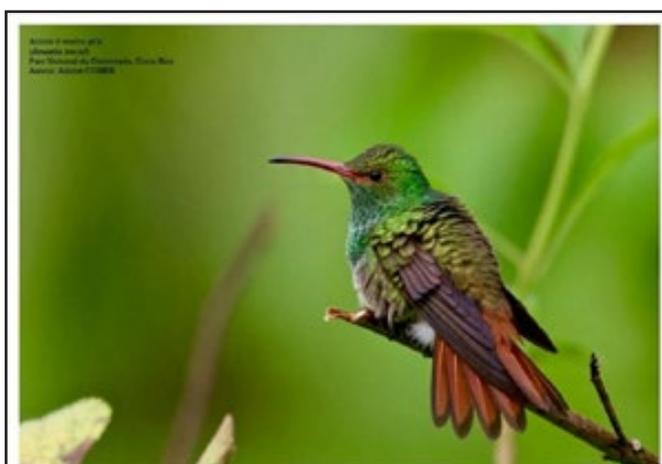
Si vous désirez reproposer l'une de vos photos envoyées l'an dernier, c'est bien évidemment possible, veuillez dans ce cas-là, juste préciser par e-mail laquelle ou lesquelles vous voulez conserver pour le concours.

Nous vous tiendrons informés quant à la période de pré-commandes pour la prochaine édition.

Et afin de réduire les frais d'envoi, pensez à les regrouper entre collègues de même parc.

Il ne vous reste plus qu'à fouiller dans vos disques durs pour dénicher vos plus belles œuvres animalières, ou bien de vous mettre à l'affût avec votre appareil, d'un magnifique cliché !

Et pensez que cela pourrait faire un beau cadeau pour Noël pour vos proches ! Cela fait une pierre deux coups, un beau cadeau et un beau geste pour la conservation ! N'hésitez pas à en parler autour de vous !



L'AFSA et la conservation : «nos coups de projecteur»

SYLATR

Par Oriane Chevasson, Secrétaire à SYLATR.

Crédits photos : Oriane Chevasson & Christophe Ingrand

Fondée en 2018, l'association SYLATR s'intéresse à un écrin de nature, plus particulièrement une zone humide, milieu riche en biodiversité, sur le site dit de la Trimouille situé dans le sud des Deux-Sèvres.

Laisse en désuétude depuis quelques années, ce terrain de 17 ha a piqué notre curiosité.

Suite à la découverte d'un important dortoir d'un oiseau hivernant peu commun en Deux-Sèvres, le bruant des roseaux, nous nous sommes passionnés pour la richesse faunistique et floristique du site.

Le début d'une belle histoire.

Lors de suivis ornithologiques à la Trimouille, la fauvette à tête noire a été l'espèce la plus contactée.

Son code de baguage, issu de son nom latin *Sylvia atricapilla* réduit en 6 lettres, donnera symboliquement le nom de l'association, SYLATR !



La Trimouille au printemps après la réouverture hivernale d'une partie du site

Les 6 membres du bureau ont pour objectif, épaulés par les autres bénévoles actifs et soutenus par leurs adhérents, de restaurer un réservoir de biodiversité en proposant un modèle de gestion

concertée. Le site appartenant à un agriculteur volontaire est intégralement sous la gestion, via une convention, de l'association.

Diverses actions sont menées depuis plusieurs années à la Trimouille :

ÉTUDIER

En collaboration avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, les associations locales et ses bénévoles, SYLATR assure des suivis naturalistes pour étudier l'écologie des espèces présentes sur le site.

Ainsi des inventaires sur tous les taxons ou presque ont été effectués.

Ceux-ci permettent d'orienter la gestion du site en faveur des espèces clefs contactées.



Inventaire papillons de nuit à la Trimouille

PROTÉGER ET GÉRER

Avec l'aide des étudiants du lycée agricole de Melle et des nombreux bénévoles, la gestion du site permet de réouvrir le milieu qui se refermait (enfrichement).

Ainsi il est possible de créer à nouveau une diversité d'habitats et de restaurer la biodiversité du site.

Différents biotopes redeviennent attractifs et favorables pour un grand nombre d'espèces.

FORMER

Dans un esprit collectif et collaboratif, l'association accompagne et forme ses bénévoles ainsi que des étudiants aux techniques de gestion, aux méthodes de suivis naturalistes et particulièrement au baguage des oiseaux.

Lors de chaque session de baguage, un titulaire du permis est présent.
Tout est fait en collaboration et avec l'agrément du CRBPO-MNHN.



*Mesure de la longueur de l'aile
d'une mésange charbonnière*

Les membres fondateurs de l'association ont été enchantés dès la première année tant le projet a suscité l'engouement.

Dès 2019, plus de 200 adhérents ont répondu présents par leur soutien.

Le maire de la commune ainsi que des acteurs locaux gravitants autour de cette zone remarquable ont accueilli ce projet à bras ouverts.

Des demandes de mécénat sont réalisées chaque année afin d'acquérir du matériel pour la gestion, les études ou encore du matériel de baguage (perches de baguage, filets, débroussailleuses ...).



*Panneaux au niveau de la table de baguage,
indiquant la provenance des oiseaux
contrôlés à la Trimouille*

Les premiers inventaires réalisés sur le site (botanique, lépidoptère, ornitho, herpéto...) révèlent d'ores et déjà 690 espèces !

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook ou bien nous contacter par mail à sylatr.association@gmail.com.

Interview d'un coordinateur

Pour mieux comprendre le fonctionnement des programmes d'élevage, chaque newsletter propose l'interview d'un coordinateur. Dans ce numéro, c'est le Dr. Vet. **Benoit Quintard** qui s'est prêté à l'exercice et a répondu à nos questions. Il va nous parler des **capucins à poitrine jaune** et des **wallabies des rochers à pieds jaunes**. Encore merci à lui pour le temps qu'il nous a accordé.



A gauche : Dr Vet. Benoit Quintard
A droite (haut) : capucin à poitrine jaune
A droite (bas) : wallaby des rochers à pieds jaunes
© Michel Foos - Zoo de Mulhouse



Où travaillez-vous ? Quel poste occupez-vous ?

Je suis vétérinaire et directeur adjoint du Parc Zoologique et Botanique de Mulhouse (PZBM).

Quel(s) programme(s) gérez-vous et depuis combien de temps ?

Je coordonne actuellement 2 EEPs :

Celui des capucins à poitrine jaune (*Sapajus xanthosternos*) que j'ai repris en 2013 à la suite du Dr Lernould (ancien vétérinaire et directeur du parc) qui l'avait initié en 2000. Je suis aidé dans sa gestion par Liliane Montjardet, *registrar* au PZBM. Celui des wallabies des rochers à pieds jaunes (*Petrogale xanthopus xanthopus*) dont je m'occupe depuis sa création en 2012. Je suis aidé dans sa

gestion par Hélène Birot, assistante curatrice au PZBM.

Combien d'individus font partie du programme ? Quel est le sex-ratio ?

S. xanthosternos :

233 (140.84.9) animaux en Europe, 72 (33.34.7) au Brésil. (Chiffres valables au 30.06.20). Ce sont les deux seules populations existantes.

P. x. xanthopus :

76 (23.51.1) animaux en Europe (Chiffres valables au 13.10.20). Il existe également un programme d'élevage en Australie et un aux Etats-Unis dont est originaire la population européenne (la population est moins importante que celle de l'EEP à l'heure actuelle).

Combien d'institutions participent à ce programme ?

S. xanthosternos :

32 institutions en Europe, 7 au Brésil. Une à 2 nouvelles institutions décident de se joindre au programme par an en moyenne. Malgré une volonté de stabilisation du nombre d'individus (et donc une contraception de la majorité des groupes), davantage de nouvelles institutions sont nécessaires car les groupes non reproducteurs sont moins stables, donc moins grands en nombre d'individus et demandent donc davantage d'institutions les présentant.

P. x. xanthopus :

10 institutions. Ici aussi, 1 à 2 nouvelles institutions rejoignent le programme tous les ans. C'est une augmentation cohérente avec le développement stable de cette population, qui doit d'autant plus se développer en Europe qu'elle subit une tendance inverse en Amérique du Nord.

Combien d'institutions reproduisent cette espèce ?

S. xanthosternos :

5 en 2020.

Ce chiffre, correspondant à 5 naissances par an permet une stabilisation de la population en nombre d'individus.

P. x. xanthopus :

4 en 2020.

Ce chiffre, correspondant à 6 naissances par an, inférieur aux années précédentes permet de compenser le manque de finalisation de nouveaux enclos en 2020, ceci étant lié à la COVID et à ces implications financières pour nombre de parcs.

Combien de transferts sont effectués en moyenne chaque année pour une bonne gestion du programme ?

S. xanthosternos :

8 individus ont été transférés en 2020

P. x. xanthopus :

5 individus ont été transférés en 2020

Y a-t-il besoin de nouveaux parcs pour le bon fonctionnement de ce programme ? Si oui, combien ?

S. xanthosternos :

De nouvelles institutions sont définitivement nécessaires au bon fonctionnement de cet EEP.

De nombreux surplus de mâles cherchent une place du fait de la gestion en harem en parc zoologique. Il est important de noter qu'une mixité avec des saïmiris est tout à fait réalisable : elle est fonctionnelle depuis plusieurs années au Parc d'attractions et animalier Le PAL.

Toute institution possédant un groupe de saïmiris et dont les installations sont compatibles avec l'hébergement de cette espèce peut me contacter pour envisager cette option.

Ne serait-ce que placer 2 mâles peut être un grand pas en avant pour l'EEP !

Et pour l'institution receveuse, c'est une excellente opportunité de présenter une espèce en danger critique d'extinction, porte drapeau de la Mata Atlantica !

P. x. xanthopus :

Là aussi de nouvelles institutions sont recherchées pour continuer à faire grandir la population et donc sa pérennité en parcs zoologiques. Ceci est d'autant plus vrai que la population américaine est en fort déclin.



Wallabies des rochers à pieds jaunes
© Michel Foos - Zoo de Mulhouse

Quels sont les plus grands challenges à venir pour ce programme ?

S. xanthosternos :

La problématique de surplus est la plus préoccupante. Elle pourrait entraîner des conditions de bien-être non optimal avec les animaux isolés. La gestion des naissances et le respect des directives du coordinateur en terme de contraception sont donc cruciales pour éviter cela.

P. x. xanthopus :

Le plus grand challenge dans les 2 années à venir va être d'augmenter la diversité génétique de la population. Pour cela un accord avec l'association des zoos australiens nous permettra d'importer les animaux les plus intéressants génétiquement.

Quelles sont les recommandations pour que le programme soit efficace ?

S. xanthosternos :

Comme déjà évoqué, la recommandation principale est de se conformer à la gestion de la reproduction, d'implanter les individus quand c'est demandé et de le faire rapidement afin d'éviter toute naissance non souhaitée par l'EEP.

P. x. xanthopus :

Chez les wallabies, le plus important est de pouvoir réaliser du *pouch-checking* (vérification de poches) pour déterminer la date de naissance précise des joeys (jeunes marsupiaux) (en mesurant la taille de leur queue et de leurs pieds et en les comparant à une table référentielle) ainsi que les sexes. Ceci

permet d'avoir un studbook juste, ce qui est critique chez les macropodes, pour qui la date de naissance est souvent mal estimée (à sortie de poche par exemple).

Sur ces deux espèces, le *training* est peu développé. Au vu des capacités cognitives des capucins, il serait vraiment intéressant de s'y pencher davantage ! Sur les wallabies, en raison du besoin de gestion dans la poche, beaucoup de stress pourrait être évité par un entraînement adapté (déjà réalisé sur des dendrolagues).

Dans l'idéal, combien d'individus faut-il pour assurer la pérennité du programme ?

S. xanthosternos :

250 individus, sous réserve qu'il y ait suffisamment d'institutions participantes !

P. x. xanthopus :

200 individus.

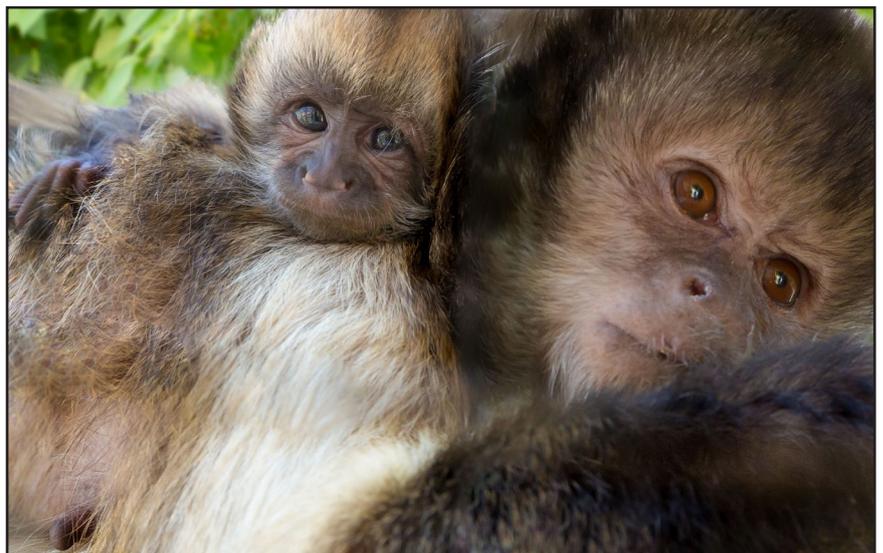
Existe-t-il un guideline pour cette espèce ? Les soigneurs-animailleurs peuvent-ils le consulter ?

S. xanthosternos :

Oui, il date de 2019 : <https://www.eaza.net/assets/Uploads/CCC/BPG-2019/20190828-Best-Practice-Guideline-Capuchins2.pdf>

P. x. xanthopus :

Non, il est en cours de rédaction ! J'espère une publication fin 2021 !



*En haut : Capucins à poitrine jaune
A gauche : Mesure d'un pied de joey (jeune marsupial)
© Michel Foons - Zoo de Mulhouse*

Taxonomie

Classe : Mammalia
Ordre : Primates
Famille : Cebidae

Capucin à poitrine jaune
Sapajus xanthosternos
(Wied-Neuwied, 1826)

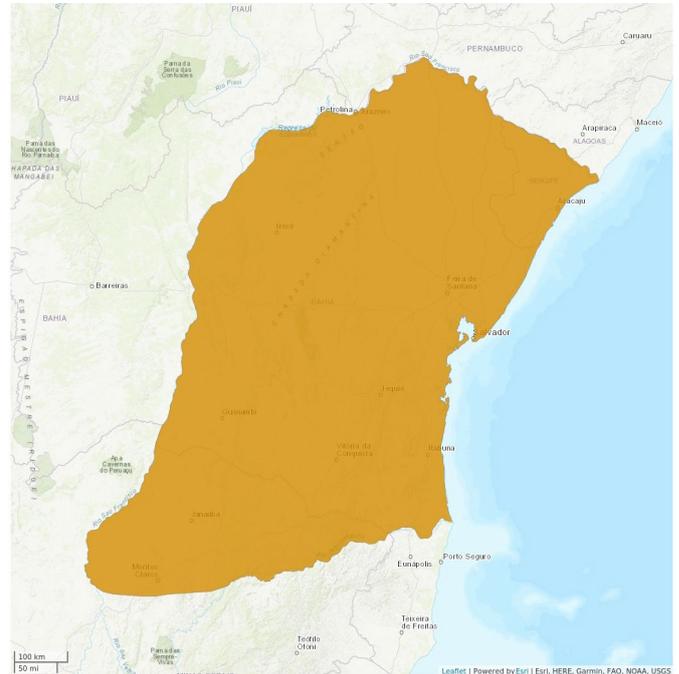
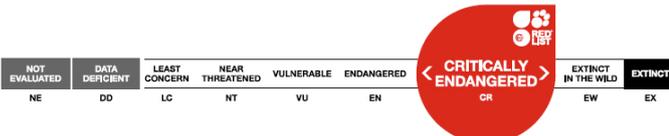
Distribution géographique

Ce capucin vit au Brésil. Sa distribution historique est limitée à l'ouest et au nord par le Rio San Francisco, à l'est par l'océan Atlantique et au sud par le Rio Jequitinhonha : une zone de 470 000 km².

Les données de Global Forest Watch suggèrent que, si la perte de forêt se poursuit au rythme actuel, 50 % ou plus de l'habitat convenable de cette espèce pourrait être perdu d'ici 2066.

Liste Rouge UICN

En Danger Critique (CR A4cde) (2020)



Données population *in-situ*

En 1982, la densité de population à Una était de 10,87 individus/km². En 2005, la population était de 4,4 individus/km². La population s'est réduite de plus de 80 % sur 3 générations.

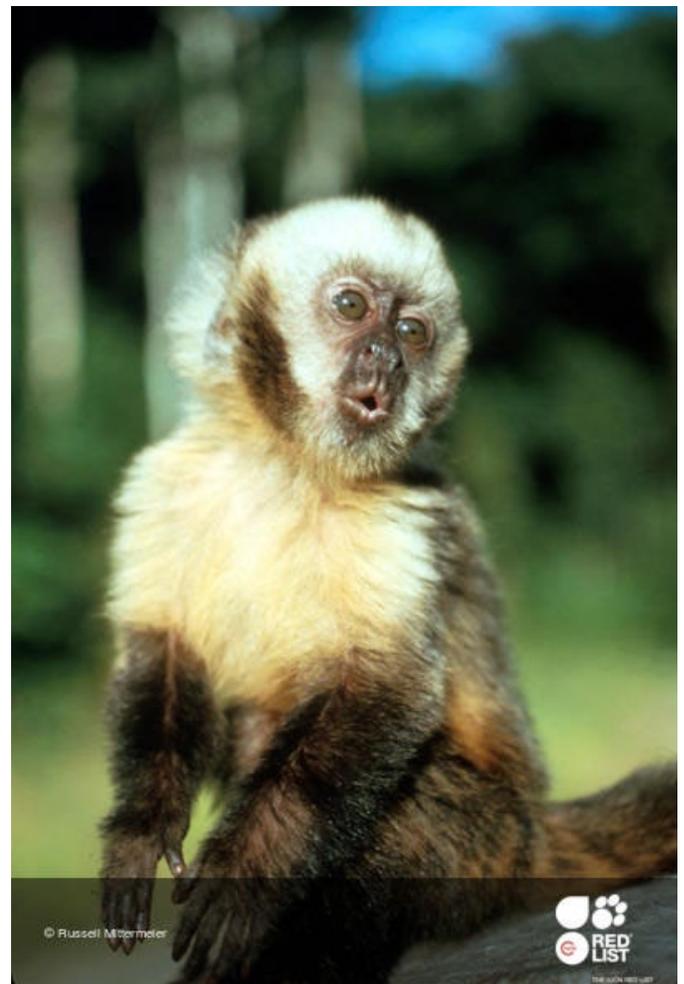
Menaces principales

Les menaces majeures sur cette espèce sont la perte de l'habitat et la chasse intensive. Le braconnage pour devenir animal de compagnie peut être commun au niveau régional. Ce primate est aussi sensible à la fièvre jaune.

Conservation

Un comité international pour la conservation et le management des capucins de la forêt Atlantique a été créé en 1992 par l'institut brésilien pour l'environnement (IBAMA) afin de promouvoir des études sur le terrain et organiser une population captive à partir des nombreux individus braconnés comme animal de compagnie.

Maintenant, toutes les actions de conservation sont conduites par des chercheurs et institutions (agences gouvernementales, universités et ONG) dans un «Plan d'Action pour les Primates du Nord-est» et dans un «Plan d'Action pour les Mammifères de la Forêt Atlantique».



Taxonomie

Classe : Mammalia
Ordre : Diprodontia
Famille : Macropodidae

Wallaby des rochers à pieds jaunes
Petrogale xanthopus
Gray, 1855

Distribution géographique

Cette espèce est endémique à l'Australie.

On retrouve une distribution fragmentée et très parsemée dans les états d'Australie méridionale, de Nouvelle Galles du Sud et du Queensland.

Liste Rouge UICN

Quasi-menacé (2016)



Données population *in-situ*

La population des wallabies fluctue suivant les chutes de pluie.

Elle est estimée à au moins 10 000 individus matures dans la nature.

La plus grande population semble se retrouver en Australie méridionale avec près de 6 000 individus. Il y a moins de 100 individus en Nouvelle Galles du Sud et la population du Queensland est inconnue.

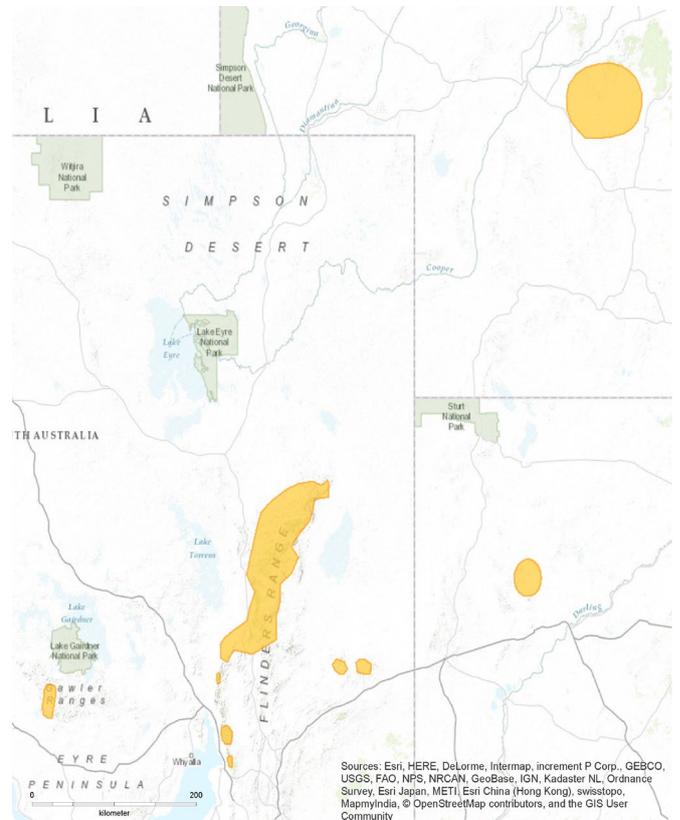
La tendance démographique globale de l'espèce est inconnue. Il y a des évidences de déclin voir d'extinctions dans certaines colonies : Flinders Ranges, Olary Hills et Gawler Ranges.

Toutefois, certaines populations ont augmenté grâce aux contrôles sur les renards et les chèvres ainsi qu'aux réintroductions d'individus nés en captivité.

Menaces principales

La prédation par les renards introduits sur l'île est la principale menace. La compétition avec les herbivores domestiques et introduits (chèvres, lapins et moutons) ainsi que les feux de forêts sont d'autres menaces.

Historiquement (entre 1880 et 1920), l'espèce a décliné à cause de la chasse pour les peaux et du défrichement pour l'agriculture.



Conservation

Ces wallabies occupent un grand nombre d'aires protégées.

Le contrôle des renards et des chèvres est très important pour la survie de l'espèce.

Des réintroductions ont été réussies et vont être poursuivies dans différentes zones de la distribution géographique.



Résultat : 181 taxons. Cliquez sur le nom scientifique pour afficher les détails ?

- [Alipiopsitta xanthops](#) | Amazone à face jaune
- [Amazona aestiva](#) | Amazone à front bleu
- [Amazona agilis](#) | Amazone verte
- [Amazona albifrons](#) | Amazone à front blanc
- [Amazona amazonica](#) | Amazone aourou
- [Amazona arausiaca](#) | Amazone de Bouquet
- [Amazona auropalliata](#) | Amazone à nuque d'or
- [Amazona autumnalis](#) | Amazone à lores rouges
- [Amazona barbadensis](#) | Amazone à épaulettes jaunes
- [Amazona brasiliensis](#) | Amazone à joues bleues

- Détention libre en dessous des quotas
- Soumis à déclaration de détention
- Certificat de capacité obligatoire
- Marquage obligatoire

À l'heure actuelle, plus de 78800 taxons sont référencés, avec pour chaque entrée :

- Le nom scientifique international, et, lorsqu'il est disponible, le nom scientifique français ;
- Le régime de détention et le quota associé suivant le territoire de détention ;
- L'obligation de marquage et le cas échéant l'obligation d'enregistrement auprès de l'I-FAP ;
- Le ou les arrêtés de protection qui concernent le taxon (métropole et territoires d'outre-mer), avec le lien vers les textes sur Légifrance ;
- Le statut CITES et son application européenne, avec le lien vers le site Species+ ;
- La dangerosité du taxon au sens réglementaire (arrêté du 21 novembre 1997) ;
- Le ou les arrêtés considérant le taxon comme espèce envahissante, selon les territoires français,
- L'existence éventuelle de variétés domestiques, au sens de l'arrêté du 11 août 2008 ;
- La possibilité d'exposition en vue de la vente, et le cas échéant si l'établissement doit être de première

catégorie ;
- La génération de CERFA de marquage et de certificat de cession préremplis.

Les requêtes d'affichage sont simplifiées pour permettre une recherche par famille, genre, espèce, synonyme ou nom commun. Ces critères de choix sont cumulatifs et permettent de faire une recherche à partir d'une partie de nom, ou au contraire à partir d'une correspondance exacte ; BDEND propose immédiatement une suggestion de complétion.

Il est également possible de lister les taxons par arrêté de protection, par statut envahissant, domestique, chassable, par annexe du règlement (CE) n°338/97 etc.

Enfin BDEND liste l'intégralité des ordres, familles et genres de chaque classe de vertébrés, et permet de visualiser instantanément la répartition des taxons selon leur annexe du règlement (CE) n°338/97, leur régime de détention ou leur obligation de marquage.

● Gekko gecko Tokay	
Sauria Gekkonidae Gekko gecko (Linnaeus, 1758) Références Google image Cession Marquage Registre	
Régime de détention	(a) Pas de formalité jusqu'à 25 spécimens (c) [Martinique] [Guadeloupe] [Saint-Martin] Détention possible uniquement en établissement de recherche
Certificat de capacité obligatoire	Au-delà de 25 spécimens [Martinique] [Guadeloupe] [Saint-Martin] Dès le premier spécimen
Identification	Marquage et enregistrement I-FAP obligatoires
Espèce présente sur les arrêtés de protection de la faune française	Non
Espèce dangereuse (arrêté du 21/11/1997)	Non
Espèce envahissante dans les territoires d'Outre-Mer	<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 07 juillet 2020 (Martinique). Si vous possédez cette espèce en Martinique à titre d'animal de compagnie depuis une date vous pouvez continuer à détenir le ou les spécimens à condition de déclarer cette détention à Martinique avant le 19 mars 2021 et que les spécimens aient été marqués. <input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 07 juillet 2020 (Guadeloupe). Si vous possédez cette espèce en Guadeloupe à titre d'animal de compagnie depuis une date vous pouvez continuer à détenir le ou les spécimens à condition de déclarer cette détention à Guadeloupe avant le 1er avril 2021 et que les spécimens aient été marqués. <input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 30 novembre 2020 (Saint-Martin). Si vous possédez cette espèce à Saint-Martin à titre d'animal de compagnie depuis une date vous pouvez continuer à détenir le ou les spécimens à condition de déclarer cette détention à Martin avant le 26 mai 2021 et que les spécimens aient été marqués.
Annexe CITES/CE 338.97	II/B <input checked="" type="checkbox"/> Species+
Exposition en vue de la vente	Autorisée (sauf [Martinique] [Guadeloupe] [Saint-Martin] : interdite)
Commentaire :	Introduction interdite sur le territoire de la Guyane <input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 17/09/2020.
▲ Fermer	

Connaître les obligations réglementaires

Pour l'éleveur amateur¹, outre le régime de détention propre à chaque espèce élevée, la question des quotas est d'une grande importance pour connaître les démarches administratives obligatoires.

Ces quotas sont à prendre en compte pour chaque espèce, mais également en calculant le cumul inter-genre, inter-famille voire inter-classe.

Pour simplifier ces calculs, BDEND propose un outil de simulation d'élevage.

Il suffit à l'utilisateur² de rentrer chaque espèce élevée ou envisagée, d'indiquer l'effectif pour chacune d'entre elles, et l'application se charge d'afficher immédiatement :

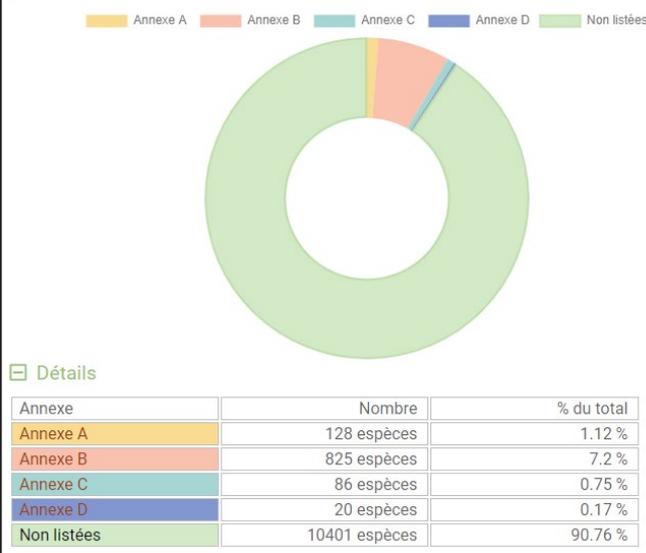
- Si la détention est libre, ou le cas échéant s'il y a obligation de faire une déclaration de détention ou de demander un certificat de capacité, en indiquant les raisons pour lesquelles ces démarches sont nécessaires ;

- Les obligations d'identification, ainsi que les obligations d'enregistrement de ces identifications auprès de l'I-FAP ou de l'IFCE de chaque espèce concernée ;

- Les documents obligatoires : registre entrées/sorties, Certificat Intracommunautaire, déclaration de marquage etc.

Répartition des espèces de reptiles par statut

Par annexe du règlement CE 338/97



Détails

Annexe	Nombre	% du total
Annexe A	128 espèces	1.12 %
Annexe B	825 espèces	7.2 %
Annexe C	86 espèces	0.75 %
Annexe D	20 espèces	0.17 %
Non listées	10401 espèces	90.76 %

BDEND indique également les cas particuliers pour les territoires d'Outre-Mer, où certaines espèces sont considérées comme envahissantes et soumises à une restriction de détention.

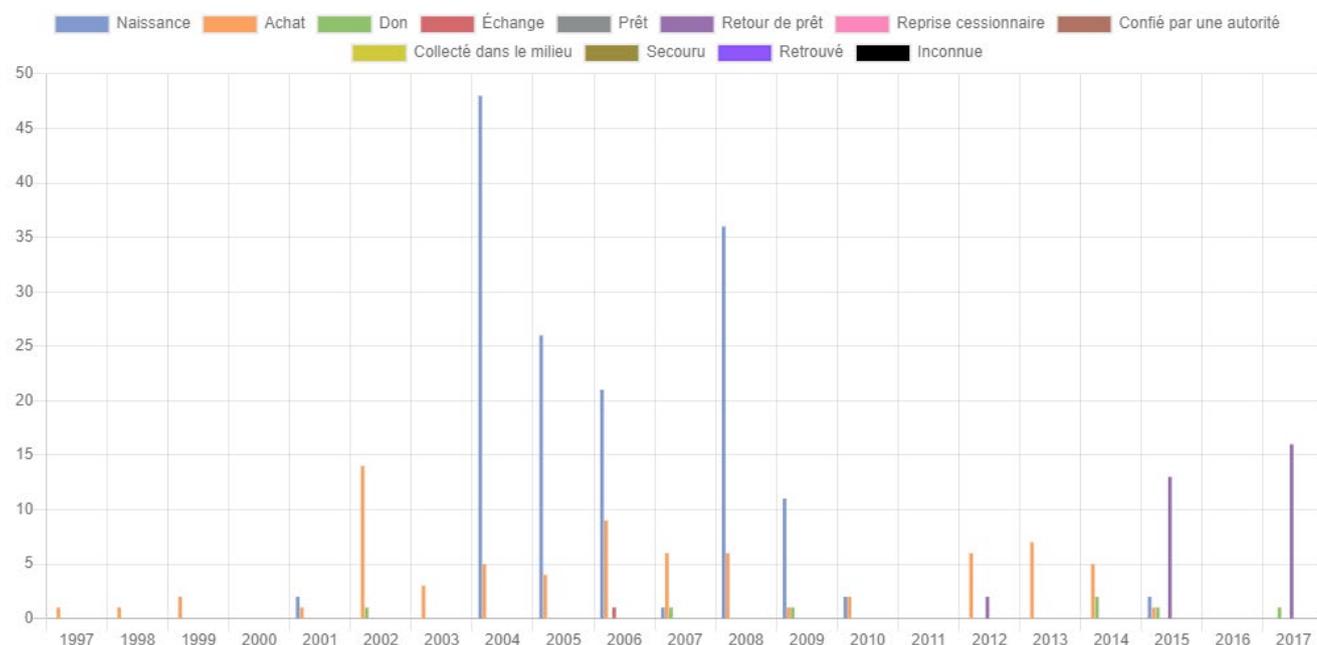
L'utilisateur peut sauvegarder sa liste d'espèces sur son profil, et ainsi être informé par courriel d'un changement de réglementation et/ou de taxinomie.

¹ Le terme amateur est utilisé ici dans son sens « non professionnel » et n'a aucun caractère péjoratif.

² Utilisé de façon neutre, désignant aussi bien une femme qu'un homme.

Entrées par date

Entrées du 20/10/1997 au 12/12/2017



21 04/11/2002 - *Acrantophis dumerili* Boa de Duméril 981098101157122 ♂ SAM

Statut France : non protégé - Statut CITES : I/A - Envahissant : Martinique Guadeloupe
 Âge : 22 ans 9 mois 15 jours - Temps de présence dans l'établissement : 18 ans 4 mois 15 jours

Marquage		Studbook	Housename	Identification complémentaire		Identifiant(s) précédent(s)
Transpondeur (01/06/2002)						Aucun
Date d'entrée	Date naissance	Sexe	Origine	Nature de l'entrée	Provenance	Justificatifs
04/11/2002	01/06/1998	Mâle	Captivité	Don	Fieldes Roger Houehdeu 56500 Locminé	Certificat de cession CIC : PAN300998008

Générer Éditer Ajouter

- Nouvelle entrée
- Synthèse complète
- Statut
- Cession
- Marquage
- Lecture

Tenir le registre Entrées/Sorties

Pour tous les accès annuels, BDEND permet de gérer le registre entrées/sorties informatisé, répondant à l'article 9 de l'arrêté du 08 octobre 2018.

L'atout majeur du registre BDEND est de bénéficier automatiquement du statut réglementaire des espèces inscrites sur ce document. Ainsi les informations nécessaires à chaque entrée ou sortie sont conditionnées à ce statut, et les erreurs ou omissions sont drastiquement réduites.

Parmi les principales fonctions du registre :

- Entrées et sorties par spécimen ou par lot ;
- Aucune limite d'enregistrements pendant toute la durée de l'accès ;
- Hébergement des documents justificatifs ;
- Création automatique des certificats de cession, personnalisables avec le logo de l'utilisateur, et prenant en compte le statut de l'espèce ;
- Création automatique des CERFA de marquage, marquage, lecture ;
- Possibilité d'indiquer jusqu'à trois vétérinaires par compte pour compléter automatiquement les CERFA de marquage ;
- Filtres de tri d'affichage nombreux et cumulatifs ;
- Export du registre complet ou partiel à tout moment, au format PDF, XLS ou CSV ;
- Transmission directe à la DDPP, sur action de l'utilisateur uniquement. BDEND envoie un rappel par courriel à l'approche de la date de prochaine transmission ;
- Affichage des enregistrements du registre sous forme de graphiques : ventilation des entrées et sorties, volume d'entrées et sorties par date.

Outre les informations obligatoires, l'application permet également de renseigner des informations complémentaires : sexe, identifiant local, nom familial, identification complémentaire (par

exemple : traits physiques particuliers, bague de couleur etc.), numéro de studbook, type et date de marquage.

Chaque enregistrement bénéficie d'une fiche de synthèse, permettant de visualiser sur une seule page tous les mouvements d'un même spécimen.

À l'instar de la fonction de simulation d'élevage, l'utilisateur est informé de chaque changement de réglementation et/ou de taxinomie pour chacune des espèces inscrites sur le registre.

Enfin BDEND permet de visualiser l'inventaire à une date choisie, et de l'exporter au format PDF ou CSV.

Registre Entrées/Sorties

Filtres

Classe Toutes

de critères

Entrées du jj/mm/aaaa au jj/mm/aaaa

Sorties du jj/mm/aaaa au jj/mm/aaaa

Provenance

Destinataire

Origine Sélectionnez une option

Nature de l'entrée Sélectionnez une option

Nature de la sortie Sélectionnez une option

Sexe Sélectionnez une option

Type de marquage Sélectionnez une option

Identifiant de marquage

Ancien identifiant

Identifiant local

Identification complémentaire

Nom familial

Studbook

Tri Date d'entrée Ascendant

Entrées/Sorties Entrées seules Sorties seules

Valider

Simplifier la création des matrices I-FAP

À partir du registre, BDEND permet la génération de matrices d'importation pour l'I-FAP en quelques clics seulement.

L'utilisateur sélectionne les enregistrements pour lesquels il souhaite créer une matrice, l'application se chargeant ensuite de générer une feuille Excel directement déposable sur le site de l'I-FAP.

Concernant les parcs zoologiques, BDEND peut générer au choix 2 types de matrices exportables :

- Une matrice de type « bagueur », pour les cas où l'utilisateur est la personne ayant identifié les animaux, ou dans le cas d'enregistrements d'animaux identifiés antérieurement au 1er janvier 2020 ;
- Une matrice de type « vétérinaire », pour les parcs ayant un contrat avec l'I-FAP incluant un vétérinaire référent, que ce vétérinaire pourra déposer depuis son compte I-FAP.

Écoute et réactivité

BDEND est en constante évolution : pour rester parfaitement à jour de la réglementation et des changements taxinomiques d'une part, mais également pour s'adapter aux utilisateurs et leur simplifier la gestion administrative de leur cheptel.

Je me tiens à disposition de mes utilisateurs pour répondre le plus rapidement possible à leurs questions ou remarques.

Remerciements

Je remercie chaleureusement Sébastien Pouvreau et les membres du bureau de l'AFSA pour me permettre d'exposer ici mon travail.

Je remercie également Vincent et Lucie de Planète Sauvage, pour leurs actions concrètes de présentation.

Enfin je tiens à remercier Sébastien Dubat, sans qui le site ressemblerait à une page Skyblog des années 1990, et Catherine Jamet, de la DDPP des Côtes d'Armor, pour son soutien et ses encouragements dès le début du projet.

BDEND est disponible :

En accès mensuel
(sans accès au registre) à partir de 9,00 €,

En accès annuel
(incluant le registre et l'inventaire) à partir de 45,00 €

Importation registre Excel ou ERICAE sur devis.

Complément – dispensable – à l'origine du projet

L'exemple des reptiles et amphibiens me semble le plus pertinent :

La référence bibliographique des arrêtés du 10 août 2004 était *The Completely Illustrated Atlas of Reptiles and Amphibiens for the terrarium*, (ci-après «l'Atlas») ouvrage publié en langue anglaise par TFH en 1988, et qui est une traduction d'un livre allemand publié en 1983.

À l'échelle des changements taxinomiques récurrents, ce livre peut être complaisamment qualifié d'obsolète pour ne pas écrire préhistorique.

La taxinomie de l'ouvrage de référence était ainsi différente de celle de la CITES, régulièrement mise à jour, mais aussi de celle des arrêtés de protection en application du code de l'environnement, qui ne mentionnent pour leur part aucune référence.

Avant de connaître le statut réglementaire d'une espèce, il était donc nécessaire de compulsier l'ouvrage de référence (qui n'était déjà plus réédité au moment de la publication des arrêtés), puis de chercher le dernier synonyme parmi les bases de données CITES et des sources plus récentes, puis, enfin, de vérifier que le taxon ou son synonyme n'était pas concerné par les arrêtés de protection de la faune française.

Mais lorsqu'il était absent, le doute subsistait cependant puisqu'il était question d'autoriser ce qui était exclu des listes : pouvait-on être certain d'avoir choisi le bon synonyme ?

Dans de nombreux cas l'espèce faisant l'objet de la recherche n'était même pas présente dans l'Atlas : ce livre n'est pas exhaustif, et de très nombreuses espèces ont été décrites depuis sa parution.

Il y avait alors une nécessité d'interpréter l'arrêté, au risque d'avoir à défendre une vision différente devant les services de contrôle.

Pour les heureux cas où l'espèce était présente sur l'Atlas, il restait encore à déterminer la notion de taille adulte, puisque celle-ci définissait les quotas de détention dans la cas d'un élevage dit «d'agrément».

L'Atlas ne mentionnait pas cette indication pour toutes les espèces ; pire : dans certains cas cette taille était en contradiction avec les connaissances les plus récentes.

De nombreux éleveurs se sont ainsi retrouvés en infraction à cause d'une mention laconique de l'Atlas indiquant «jusqu'à 3 m» (donc considérée comme dangereuse au sens légal) alors qu'aucun individu, en élevage ou en milieu naturel, n'a jamais dépassé 2,50 m.

L'arrêté de 2018 prend en références taxinomiques des textes plus récents, notamment dans le cas des oiseaux et des amphibiens.

Mais pour les reptiles par exemple, les références sont celles de la CITES : il s'agit de 35 publications scientifiques, pour la plupart inatteignables pour un amateur, et surtout qui ne concerne que les espèces listées par la CITES, c'est-à-dire à peine 10% des taxons décrits à ce jour...

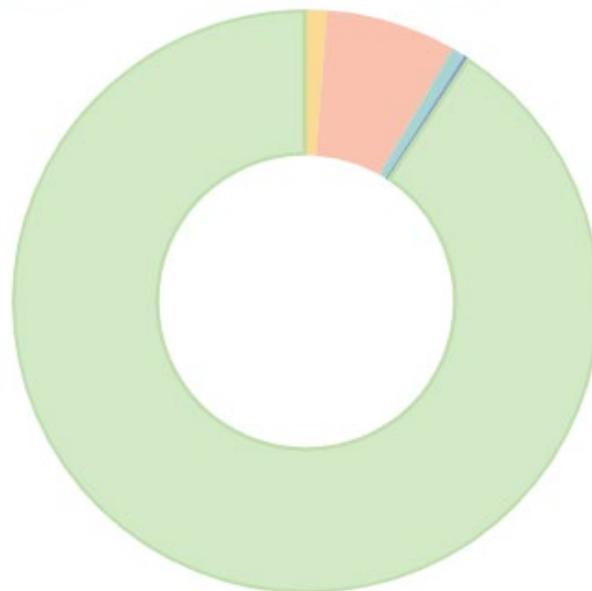
Quant aux tailles adultes, cette information n'est pas retrouvée dans la grande majorité des textes de référence.

Ce ne sont que deux exemples parmi de très nombreux autres, mais ils illustrent la difficulté à concilier un cadre réglementaire rigide à une science, par nature évolutive, et la volonté de créer une base de données dynamique.

Répartition des espèces de reptiles par statut

Par annexe du règlement CE 338/97

Annexe A Annexe B Annexe C Annexe D Non listées



☐ Détails

Annexe	Nombre	% du total
Annexe A	128 espèces	1.12 %
Annexe B	825 espèces	7.2 %
Annexe C	86 espèces	0.75 %
Annexe D	20 espèces	0.17 %
Non listées	10401 espèces	90.76 %

Comment faire de l'éducation à l'environnement dans un zoo ?



Par Corinne Di Trani Zimmermann

*Attachée de conservation du patrimoine scientifique - Responsable du service pédagogique
Zoo de Mulhouse*

Après avoir obtenu un doctorat à la faculté des sciences naturelles de l'Université de Milan, où elle est née, elle a effectué dix ans de recherches éthologiques sur le terrain pour le compte d'associations de protection de la nature. Elle a collaboré pendant sept ans avec le Musée d'Histoire Naturelle de Milan où elle s'est formée à la didactique et depuis 1996 elle dirige le service pédagogique du Parc zoologique et botanique de Mulhouse.

Si les rôles des zoos modernes sont multiples, celui qui a certainement le plus d'importance est bien celui de l'éducation à l'environnement. Elle est la pierre angulaire des zoos modernes aux côtés de la conservation et de la protection des espèces. Mais comment mener cette mission à bien dans un contexte où la protection de la biodiversité devient si cruciale ?

La zoopédagogie devient alors une discipline à part entière qu'il s'agit d'imaginer, d'inventer en partie et de mettre en relief à travers un travail de fond sur le respect du vivant.

*Cet article est tiré de Défi écologique, le blog de la faune et de la flore sous tous les angles.
Pour lire d'autres articles, n'hésitez pas à vous rendre sur : <https://blog.defi-ecologique.com>*

Pour faire face à une crise inédite en matière d'extinction des espèces animales et d'épuisement des ressources planétaires, tous les moyens sont utiles pour sensibiliser les consciences et concentrer tous les efforts sur ce qui peut être encore épargné.

La sensibilisation des publics est l'une des missions des parcs zoologiques modernes. Elle a comme objectif d'éveiller l'intérêt, l'empathie et l'envie d'agir pour l'environnement et les êtres vivants.

L'éducation au respect du vivant peut se faire uniquement si l'on sait ce que vivant veut dire et uniquement au travers de ce qui nous rend tous vivants : les perceptions sensorielles et émotionnelles.

Par la relative proximité d'animaux ambassadeurs des espèces sauvages en voie de disparition, les zoopédagogues sont les médiateurs idéaux pour encourager la découverte et l'acceptation de la diversité en replaçant l'homme à sa juste place dans le monde animal.

Ce que vous allez apprendre

Quelles sont les missions d'un zoo moderne

Qu'est-ce que la zoopédagogie

Comment un zoo peut-il éduquer à l'environnement

Comment développe-t-on la notion de respect du vivant



Les zoos, un lieu privilégié d'éducation à l'environnement © markusspiske

Corinne Di Trani Zimmermann : « Si un enfant quitte le zoo avec plus de questions qu'il en avait en y entrant, je considère qu'on a atteint notre objectif éducatif. »

Les zoos en évolution

Un objectif : préserver pour l'avenir

L'existence des zoos au XXI^e siècle, à une époque où l'on voit la biodiversité diminuer drastiquement sur la planète, suscite des questionnements quant à leur légitimité.

Dans l'imaginaire collectif, le zoo continue à être un endroit où l'on enferme les animaux pour les regarder et s'en divertir.

Mais la fonction des zoos a beaucoup changé depuis les années 80, justement au moment où le nom biodiversité fait son apparition pour la première fois à l'occasion du *National Forum on BioDiversity* en 1986.

Ce terme s'est généralisé à partir de la conférence de 1992 de Rio alertant sur la disparition des espèces vivantes.

Depuis, grâce à des scientifiques engagés, les zoos se sont dotés d'une réglementation stricte en matière de maintien des espèces et ont surtout redéfini les objectifs de leur travail et leurs engagements qui sont aujourd'hui une obligation légale.



Plus qu'une simple séance de sciences, l'observation au zoo peut être une vraie leçon de respect du vivant. © Zoo de Mulhouse

Quatre missions pour y parvenir

Conservation

Gestion d'élevages ex situ (EEP) par tous les zoos inscrits au sein de l'EAZA (Association Européenne des Zoos et Aquariums) avec des échanges réguliers pour le maintien de la variabilité génétique. Multiplication des programmes de préservation des espèces sauvages *in situ* pour soutenir associations et ONG qui oeuvrent sur le terrain pour protéger les espèces en danger.

Sensibilisation

Réalisation d'une signalétique d'information, offre de visites guidées, d'ateliers pédagogiques et organisation de campagnes d'information thématiques.

Recherche

Améliorer le bien-être animal et les programmes d'élevage par la recherche comportementale et vétérinaire.

Récréation

Offrir aux visiteurs un lieu de détente, de ressourcement, de découverte y compris, pour certains, du patrimoine historique local.

Par exemple, le zoo de Besançon est installé dans la citadelle Vauban construite dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Le zoo de Mulhouse possède aussi des vestiges historiques, comme l'ancienne burg aux ours bruns.

La mission éducative

La perte en biodiversité, avérée et très médiatisée de nos jours, est encore un concept difficile à appréhender et, *a fortiori*, à mettre dans le quotidien du citoyen du XXI^e siècle.

Le changement de comportement demande un accompagnement pédagogique qui peut prendre plusieurs formes en fonction des publics, de leurs motivations et surtout de leurs intelligences émotionnelles.

Animer, informer, sensibiliser

Les méthodes pédagogiques varient pour s'adapter aux différentes sensibilités. Si tous les zoos fournissent des informations sur les espèces qu'ils hébergent, leur statut à l'état sauvage, leur biologie, etc., de plus en plus de zoos sensibilisent le visiteur aux menaces qui pèsent sur ces espèces en indiquant quels comportements de bon sens il est opportun d'adopter pour enrayer leur disparition.

Clairement, il s'agit de sensibiliser le visiteur en agissant sur son empathie sans pour autant être culpabilisant. La méthode doit permettre à ce dernier de s'interroger sur les solutions à apporter sans qu'il se sente obligé de réparer une faute qu'il ne considère pas avoir commise directement.

Dans un zoo on peut animer une scène de vie animale en proposant aux visiteurs d'assister à un repas ou à un entraînement médical. On fournit une information sur l'espèce en question, son statut à l'état sauvage, sa biologie, etc...

En matière d'éducation aussi, les parcs zoologiques ont défini une charte commune à l'échelle européenne (Standards d'éducation à la conservation de l'EAZA) et tous, à des moments différents de leur histoire, ont mis en place une stratégie confiée aux services pédagogiques désormais bien présents dans les zoos.



Le garrulaxe de Courtois fait partie d'un programme international de conservation. Pourquoi ? Comment ? À quels fins ? © angela n.

La pédagogie de projet

Éduquer, ça prend du temps !

Pour réussir l'ambitieux programme d'éducation, une visite, même guidée, ne suffit pas pour changer les comportements. L'éducation est un processus qui s'inscrit dans la durée. Il s'agit d'instiller, goutte à goutte, un savoir-être au sein d'un monde qui compte d'autres êtres vivants. La reconnaissance du vivant est donc le premier pas de cette prise de conscience qui mène au respect de l'autre.

C'est le coeur de la pédagogie développée au Parc zoologique et botanique de Mulhouse depuis près de 25 ans, sur les traces d'une volonté qui était déjà à l'origine de ce parc : éduquer les populations tisserandes et minières du bassin ouvrier afin qu'elles s'y ressource et qu'elles s'ouvrent au monde et à sa diversité. Le Petit parc du peuple, ainsi nommé, avait déjà cette vocation première.

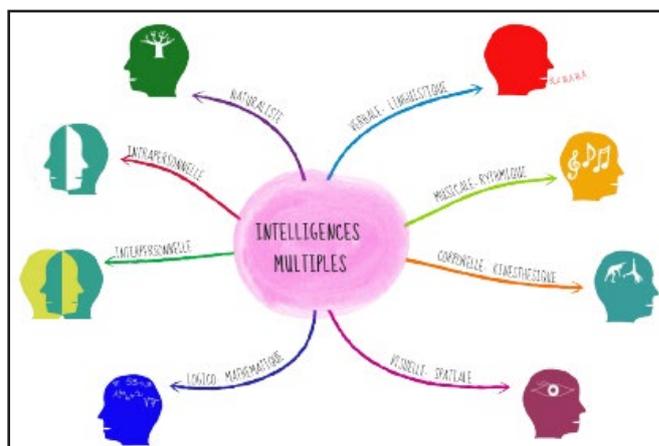
Dès le plus jeune âge !

Convaincu que le plus tôt est le mieux, c'est auprès des jeunes publics que le zoo de Mulhouse s'est

spécialisé en formant et en informant le corps enseignant de la nécessité de développer des projets longs, sur et dans la nature en profitant d'un lieu d'exception au coeur de la ville.

Au fil des ans, l'approfondissement des relations homme-animal, socle de la zooanthropologie, a tracé la méthode que l'on nomme aujourd'hui zoopédagogie.

Cette discipline, déjà connue dans le domaine des thérapies par l'animal, se décline au fil du développement cognitif de l'enfant, en profitant de toutes les capacités perceptives et analytiques qui caractérisent l'humain.



L'approche cognitive en matière d'éducation au respect du vivant s'appuie sur plusieurs entrées qui constituent ce que l'on nomme aujourd'hui les intelligences multiples (Gardner, 1983).

© Corinne Di Trani Zimmermann

Walter Benjamin : «Construire un projet commun, un parcours ensemble, l'explorer, le refaire, encore et encore parce que rien ne rend un enfant plus heureux que de le refaire encore une fois...»

Savoir ce qui est vivant pour vivre avec les autres

Le vivant

Pour respecter le vivant, il faut d'abord savoir faire la différence entre un être animé (ou qui l'a été) et un objet qui ne l'est pas. Si cet exercice semblait évident par le passé, il ne l'est plus toujours à l'ère des robots ni à celle de notre quotidien connecté aux prétendues «intelligences amies» (les intelligences artificielles au service de l'individu, ainsi appelées par Alain Damasio dans son roman).

Ce constat est né il y a une vingtaine d'années lorsque des petits animaux de compagnie virtuels japonais, qui tiennent dans une montre qui

ressemble à un oeuf (oeuf en japonais se dit *Tamago*), ont semé la confusion dans la tête des enfants.

Après tout, un animal que l'on peut nourrir, qui grandit, se reproduit et meurt, n'est-il pas vivant ?

S'il meurt, on est triste, mais qu'à cela ne tienne, on le remplace...

Aujourd'hui, ce petit compagnon n'est plus tout seul à perméabiliser la frontière vivant-virtuel : les objets s'animent sur nos smartphones et nos tablettes tandis que de plus en plus d'animaux sauvages s'éteignent dans une indifférence inquiétante.

Peut-être, a-t-on fini par croire qu'on peut aussi les remplacer... avec leurs avatars numériques !



Toucher des poils pour mieux comprendre
© Zoo de Mulhouse

Le virtuel

Le virtuel a priorisé nos sens en favorisant la vue et l'ouïe et en amputant les autres.

Le sens le plus ancestral qu'est le toucher est mis à mal alors qu'on découvre à peine sa fonction sociale.

Le toucher social est, peut-être plus que les autres sens, à la base des comportements affiliatifs, il permet l'établissement et le maintien des liens sociaux.

Ses différentes manifestations comme le toucher bref, long ou dynamique sont autant de composantes de la communication et d'un point de vue physiologique, le toucher a des effets sur l'anxiété, il est analgésique, source de plaisir et euphorisant («*The skin as a social organ*»).

Guy Lazorthes : «La main se heurte à la résistance du monde réel. Toucher quelque chose est la meilleure façon d'être sûr de son existence. La vue découvre l'objet mais elle l'effleure ; la main le saisit et fournit l'évidence ; prendre c'est déjà comprendre !»



Toucher des carapaces pour mieux apprendre
© Zoo de Mulhouse

S'ouvrir à la différence pour respecter l'autre et l'environnement

Unité et diversité : la trame et les fils

L'unité et la diversité sont les deux facettes de la vie. Elles composent le tissu du vivant à partir de fils différents qui s'enchevêtrent dans une trame commune et qui en assurent la résistance.

Charles Darwin appelait «variabilité» ces différences indispensables qui garantissent la survie de l'espèce dans un environnement sans cesse changeant. Supprimez les différences et la sélection naturelle se chargera de la disparition de l'espèce.

On coupe des fils... on détruit l'unité.

L'enfant perçoit *naturellement* la différence. Il ne la méprise jamais, il la constate. S'il se moque parfois, c'est par mimétisme et parce que, dans le meilleur des cas et en toute bonne foi, nous autres adultes avons voulu gommer les différences par pur désir de nous sentir unis (il reste encore une bonne partie de l'humanité pour qui il ne semble pas imaginable de gommer les différences...).

Nous avons, malgré nous, opposé l'unité à la diversité.

Dans le processus d'acceptation de la différence, l'animal a un rôle important à jouer parce qu'il fait office de miroir. C'est encore plus vrai quand l'animal est morphologiquement proche de l'humain.

Par exemple, dans la trame du vivant, les fils du singe et de l'homme se confondent et le rapprochement est plus facile à faire. Mais bien d'autres caractéristiques nous relient aux êtres plus éloignés du tissu vivant : on peut retisser le lien qui nous unit à un poisson ou à un crocodile, si cela est fait selon une méthode pédagogique sensorielle qui se fonde sur l'apprivoisement progressif.



*L'acceptation de l'altérité transposée au monde animal, (Composition de dessins d'enfants de la classe maternelle L. Pergaud de Mulhouse, 1996)
© Zoo de Mulhouse*

Animalité, altérité et empathie

Le plus difficile dans l'éducation au respect du vivant, c'est de reconnaître que nous sommes des animaux comme les autres. Ceci passe par l'observation des caractéristiques morphologiques et de la corporalité partagées comme manger, boire, dormir, déféquer, uriner, être heureux, en colère, triste, souffrir, guérir, mourir, etc...

Les occasions ne manquent pas de voir, toucher, écouter, sentir, ressentir, goûter ou mimer le vivant dans un zoo. Tous nos sens en éveil nous informent de cette proximité avec l'animal, d'une histoire commune passée et à venir.

Partager c'est accepter de donner une part à l'autre, c'est aussi accepter de prendre une part de ses émotions, c'est de l'empathie. Altérité et empathie sont les fondements du respect de notre environnement et de celui des autres.

Point de vue personnel : on ne peut pas connaître le monde sans se connaître soi-même. Mais on peut se connaître soi-même en regardant les autres. Une fois intégré le concept que l'Homme est un animal comme les autres, bien qu'avec des similitudes et des différences, on ne peut qu'être conscient de l'importance de sauvegarder cette naturalité dont nous sommes tous faits. À ce sujet, le zoo de Mulhouse a publié une vidéo nommée «Perception et communication au Zoo».



Mimer les émotions de l'homme et des autres animaux est un moyen de prendre conscience des différences et des similitudes qui caractérisent le vivant. (Atelier réalisé dans le cadre du projet Communiquer ! - classe de CP de l'école Daudet d'Ilzach, 2017) © Zoo de Mulhouse

Le zoo : un pont vers la Nature, mais pas que...

L'intérêt d'une faune «cloisonnée»

Si le fait de voir des animaux en enclos peut encore heurter un certain nombre de sensibilités, on ne peut pas nier que la proximité d'un animal dans un zoo rend possible tout ce que l'on vient de dire, à savoir la création d'un lien fort entre l'enfant (ou le visiteur adulte) et l'animal ambassadeur d'une espèce qui continue à vivre (mais jusqu'à quand ?) dans la *vraie* nature.

Par conséquent, le visiteur « sensibilisé » aura un tout autre regard et un tout autre comportement s'il est amené à se rendre dans la nature, conscient de la présence de formes de vie, visibles ou pas.

Alain Damasio : «L'enjeu n'est pas juste d'être relié ou d'aimer la nature mais de sentir le vivant vibrer verticalement en soi, parce qu'il sollicite en nous, enfin, nos ascendances animales et nos affects végétaux...»

Pour une éducation «décloisonnée»

S'ouvrir aux arts graphiques, plastiques, de scène, à la musique, c'est aussi respecter cette diversité dans la manière d'appréhender le vivant.

Le vivant est coloré, lumineux, sombre, il bouge, il est rapide, lent, il embaume, il pue, il se répand, il bruisse, il bourdonne, il chante, il gazouille, il crie, il retentit, il est gouteux, savoureux, succulent, amer...



*Expression artistique de la nature d'après les mots qui la caractérisent. (Enfants et adultes volontaires pour une expérience synesthésique)
© Zoo de Mulhouse*

Pour conclure

L'urgence de la situation concernant la perte en biodiversité nous demande aujourd'hui un effort de réaction rapide et immédiat. La pédagogie est l'un des outils indispensables pour faire prendre conscience à tous des enjeux et surtout de fournir les clés pour un changement profond des comportements au sein de notre société.

Outre les gestes que tout un chacun peut mettre en oeuvre au quotidien, le constat qu'une partie de la société n'est pas prête à adhérer à cette démarche par ignorance ou par conviction, incite à agir à un niveau plus précoce, dès le plus jeune âge, en proposant des exemples de comportements respectueux de l'altérité pour rendre sa place à toute espèce dans le réseau du vivant.

Des pratiques existent dans les parcs zoologiques qui utilisent l'approche multi-sensorielle partagée de l'humain et des autres animaux pour éduquer au respect du vivant.

Focus - Zoopédagogie : éduquer au respect de la diversité animale

Pistes d'exploration de la sensorialité et du comportement animal, Tome 1, Champ social éditions.

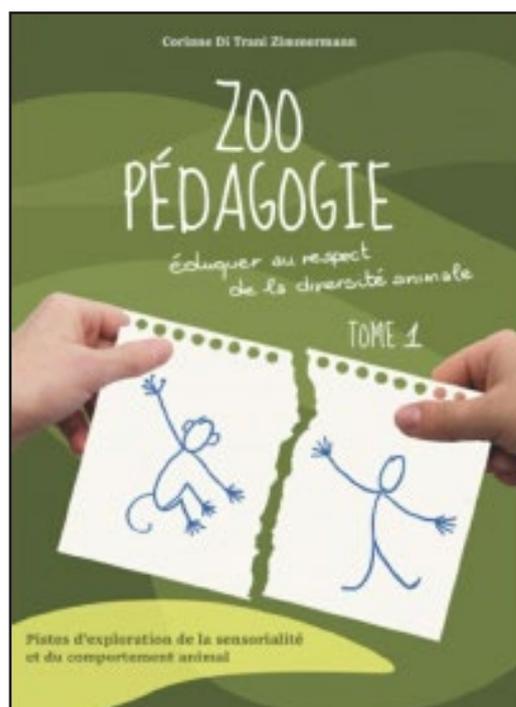
La zoopédagogie, ou pédagogie zoologique, est une discipline qui fait appel à l'animal et à l'observation de son comportement à des fins éducatives. L'objectif est de faire en sorte que l'enfant reconnaisse son animalité pour entamer un processus d'acceptation et de respect de l'altérité au-delà des barrières

physiques, psychologiques ou culturelles. Diversité et unité du règne animal sont explorées à travers nos perceptions sensorielles forcément humaines, et elles-mêmes caractérisées par une grande variabilité individuelle. L'observation scientifique laisse ici une grande place à la libre perception de l'enfant qui utilise son intelligence émotionnelle pour comprendre et s'adapter au monde.

Une première partie théorique décrit le rôle de l'animal dans le développement personnel et social de l'enfant et propose une méthodologie qui s'inspire des pédagogies de projet et/ou alternatives. Sont ensuite décortiqués les sens et les émotions des animaux et des hommes, leurs mécanismes et leurs fonctions biologiques afin de déceler les similitudes et les différences et trouver les racines communes de l'animalité.

Professionnels de l'éducation et parents trouveront dans cet ouvrage des témoignages et des idées pour créer des activités utiles à l'enfant qui se construit dans un monde où la part du vivant se réduit chaque jour au profit d'un monde de plus en plus virtuel.

Le livre propose des cartes mentales récapitulatives ainsi que des pages illustrées de productions d'enfants et de suggestions d'expériences. Tous les dessins, les comptes-rendus, les commentaires ou les observations qui y figurent sont le résultat de travaux proposés à des enfants dans le cadre de projets scolaires ou d'une expérience familiale partagée.



Couverture du livre : Zoo pédagogie ; Éduquer au respect de la diversité animale © Champ social

Articles ICZ

Les différentes associations nationales de soigneurs-animaliers éditent aussi des newsletters. Cette rubrique traduit et montre des articles publiés par ces associations. Pour ce numéro, les articles mis en avant proviennent de l'ASZK, association des soigneurs-animaliers australiens et néo-zélandais. Ils sont tirés de leur newsletter *Thylacinus*.

Entraînement médical pour effectuer une radiographie dentaire sur une girafe... Au zoo !



par Georgie Greig, Zoos Victoria

tiré de la newsletter numéro 4 de l'année 2020

traduit par Eléa Le Rider du Conseil d'Administration de l'AFSA

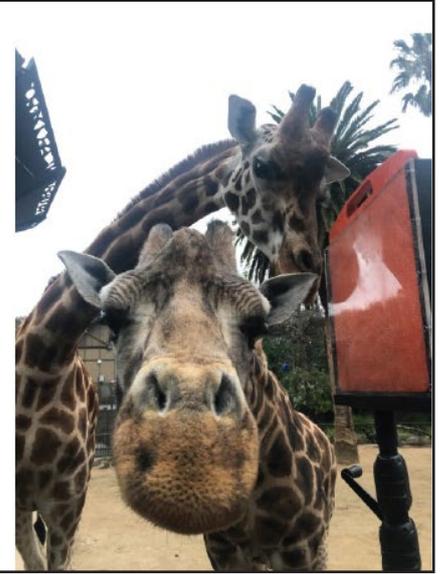
Au cours de l'année écoulée, les soigneurs girafe du Zoo de Melbourne ont travaillé ensemble avec notre programme de *training* girafes, sur une multitude de comportements importants, tels que l'entraînement au couloir, les prélèvements sanguins, les injections, les soins des sabots et les radiographies dentaires. Après une évaluation de la qualité de vie d'une femelle âgée de 23 ans nommée Twiga, nos vétérinaires ont exprimé une forte volonté de faire des radiographies dentaires, car nous avons constaté une perte de poids et une baisse de l'état corporel. Cela peut en effet indiquer une mauvaise dentition, ce qui est assez courant chez les girafes âgées.

Historiquement, en raison de la configuration de nos installations, presque tout notre *training* sur les girafes a eu lieu dans un couloir avec la porte d'entrée ouverte pour laisser le choix et le contrôle pendant leurs sessions. Effectuer des radiographies dentaires avec cette configuration ne serait pas impossible, mais serait plus compliqué et pourrait prendre beaucoup de temps. Nous nous sommes donc rassemblés pour réfléchir à un moyen d'obtenir ce comportement de la manière la plus positive et la moins intrusive. Nous avons décidé de changer complètement notre façon de procéder et de l'entraîner à partir de notre plateforme de rencontre en coulisses. Cette zone avait déjà une forte association positive pour Twiga et lui laissait la possibilité de nous approcher pour une séance d'entraînement médical ou de s'éloigner quand elle le souhaitait.

Nous avons également besoin d'un équipement de radiographie factice. Après des discussions avec nos vétérinaires et notre équipe, j'ai établi des mesures et un support de plaque à rayons X complet, avec une fausse plaque à rayons X, et un support construit spécialement pour l'exercice. Nous avons emprunté des blouses de radiographie pour le *training* et avons créé une fausse machine à rayons X à partir d'une boîte en carton et d'un ruban jaune vif, en essayant d'imiter la configuration exacte de la radiographie qui aurait finalement lieu. Nous étions prêts à commencer notre entraînement médical.

Les étapes initiales ont nécessité un programme de désensibilisation à l'équipement, étape par étape, pièce par pièce, en commençant par le support de plaque.

Après plusieurs sessions de désensibilisation au support, nous sommes passés à l'étape suivante. Cela impliquait d'apprendre à Twiga à cibler juste à côté du support de plaque à rayons X et de tenir sur la durée. Une fois cette étape terminée, nous avons ajouté un deuxième soigneur tenant la boîte à rayons X. Pour cette étape-là, chaque session d'entraînement nécessitait un minimum de trois soigneurs, deux pour travailler avec Twiga et un pour travailler avec notre autre femelle, Nakuru. Ce fut une excellente occasion de travailler ensemble en équipe pour obtenir les meilleurs soins possibles pour notre girafe. Après cinq semaines, nous étions prêts à tester notre première radiographie avec du personnel vétérinaire !



Twiga avec la plaque à rayons X et support : beaucoup d'investigations !



Le Dr Michael Lynch prenant des radiographies Twiga (photo prise avant les restrictions COVID-19)

De là, certains apprentissages ont été vraiment utiles. Nous avons ajouté un support pour aider Twiga lors du placement de sa tête. Cela impliquait de commencer par la désensibilisation au support, puis d'intégrer à nouveau les autres composants de la formation aux rayons X. Pas à pas, avançant toujours à son rythme, étape par étape.

Nous avons également continué à travailler sur la

durée du maintien de sa tête à côté de la plaque à rayons X. Nous avons réalisé une belle et longue durée de ce comportement en utilisant la technique de « l'élastique » pour nous assurer de toujours garder notre niveau de renforcement élevé et de maintenir une séance d'entraînement et un engagement positif de Twiga. Deux mois plus tard, nous avons entrepris une radiographie avec notre personnel vétérinaire.



Twiga appréhende sa nouvelle mentonnière // Les soigneurs Arthur Blackham et Georgie Greig entraînent Twiga aux radiographies dentaires. (Photo prise avant les restrictions COVID-19)

Nous avons continué à maintenir ce comportement et avons entrepris des séances de simulation de radiographie et des séances de radiographie réelle avec les membres de notre équipe et les membres de l'équipe vétérinaire. Le spécialiste dentaire Paul nous a rejoint, deux semaines après notre précédente radiographie, et nous avons pu atteindre notre objectif qui était de connaître avec précision la santé dentaire de Twiga, en utilisant son équipement hautement spécialisé.

Malheureusement, ces images nous ont permis de constater que Twiga avait une maladie parodontale avancée, ce qui avait un impact considérable sur sa qualité de vie. Bien que ce ne soit pas le résultat espéré par nos équipes, il était extrêmement important de disposer de ces informations afin que nous puissions prendre les meilleures décisions pour sa qualité de vie, sur la base de ces diagnostics médicaux.

Où en sommes-nous actuellement !? Six mois plus tard, nous avons continué cette formation en utilisant la même méthodologie avec une femelle de 8 ans nommée Nakuru et un mâle de 18 mois nommé Klintun. Nous avons pris des radiographies dentaires de Nakuru et nous sommes presque prêts à tenter cela avec Klintun. Cela nous permettra d'avoir des informations de base à propos de leur santé dentaire, ainsi, nous pourront suivre les changements à mesure qu'ils vieillissent.



Photos :

Le Dr Paul prend des radiographies dentaires de Twiga

La soigneuse Georgie Greig forme Nakuru pour les radiographies dentaires

Ps : Photos prises avant les restrictions COVID-19

Bandicoots profitant de la vie sur une nouvelle île paradisiaque



par Amy E Smith, Zoos Victoria

tiré de la newsletter numéro 3 de l'année 2020

traduit par Suzon Berton-Dauphin du Conseil d'Administration de l'AFSA

Le bandicoot barré de l'est du continent, *Perameles gunnii*, est un petit marsupial nocturne solitaire (~ 750 g) originaire des plaines basaltiques du sud-ouest de Victoria. Ils se nourrissent d'invertébrés et de matière végétale et se reposent dans des nids bordés d'herbe pendant la journée (Winnard et Coulson 2008). Les bandicoots ont été menacés de quasi-extinction sur le continent australien, en raison de la prédation par le renard roux introduit (*Vulpes vulpes*) et de la destruction de son habitat à plus de 99 %. À la fin des années 80, les derniers bandicoots sauvages du continent survivaient à Hamilton, dans l'ouest de Victoria, mais la taille de leur population a diminué.

peuvent persister dans des zones qui ne sont pas maintenues exemptes de ce dernier : un renard est un renard de trop pour cette espèce. Les populations de bandicoots se trouvent maintenant dans trois sites entourés de clôtures d'exclusion des prédateurs dans leur aire de répartition indigène (Woodlands Historic Park, Hamilton Community Parklands et Mt Rothwell) et ont également été introduites dans trois îles exemptes de renards (Churchill, Phillip et French Island).

French Island est une île de 170 km² avec seulement 119 résidents permanents (données du recensement 2016) et un nombre similaire de résidents à temps partiel. French Island est située dans l'ouest de la baie de Port, sur la côte sud-est de Victoria, près de Phillip Island, plus connue et peuplée. À seulement 15 minutes en ferry du continent, French Island ne fait partie d'aucune municipalité, n'a pas de routes goudronnées et est complètement hors réseau. French Island est depuis longtemps à l'horizon du programme de rétablissement du bandicoot car elle est exempte de renards et contient un habitat de prairie convenable, y compris des terres agricoles privées. Des chats sauvages sont présents sur l'île, mais ils sont contrôlés et il existe un plan pour les éradiquer dans le cadre de la stratégie sur les espèces menacées du gouvernement fédéral (2015).

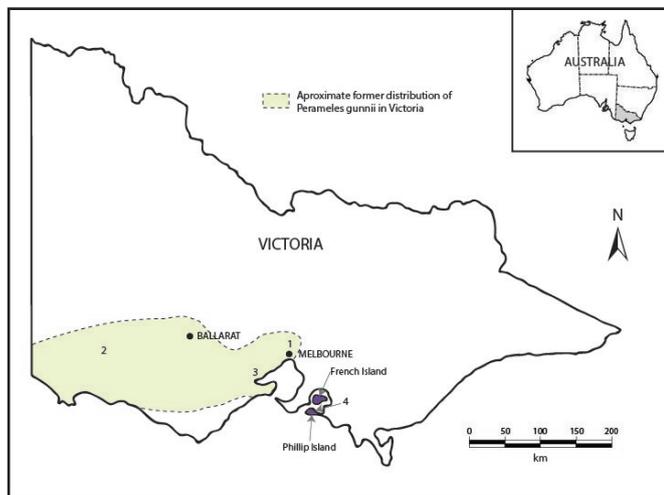


Figure 1. Carte de répartition actuelle et historique du bandicoot barré de l'Est du continent à Victoria. 1 = Woodlands, 2 = Hamilton, 3 = Mt Rothwell 4 = Churchill. Crédit photo: Dr Amy Coetsee.

L'effort de rétablissement des populations a commencé en 1988 et en 1991 les Zoos de Victoria ont rejoint le programme d'élevage en captivité. Depuis, plus de 960 bandicoots ont été élevés dans des établissements, dont plus de 690 aux Zoos de Victoria (Marissa Parrott, comm. pers.). Au début, les bandicoots ont été réintroduits dans sept sites avec un succès variable. Cela était dû aux difficultés de contrôle des renards et il a été constaté que les populations de bandicoots ne

Le site de réintroduction «Bluegums» est une terre agricole récupérée, maintenant gérée par Zoos Victoria. Il a été choisi parce qu'il contient un habitat convenable pour les bandicoots et a été le site d'une dissémination d'essai de bandicoots non reproducteurs en 2012 (Groenewegen et al. 2017). La végétation à Bluegums comprend des prairies ouvertes, des mûres, d'épaisses forêts de théiers et des parcelles de fougère.

Il a fallu 12 ans pour gagner le soutien de la communauté, mais le moment est finalement venu en octobre 2019 !

Le 11 octobre 2019, 56 bandicoots du Zoo de Melbourne, du Zoo de *Werribee Open Range*, du sanctuaire *Serendip* et de l'île Churchill ont été relâchés dans les *Bluegums*. Dix-huit autres de Hamilton ont été libérés deux semaines plus tard, portant le total à 74.



Figure 2. 56 bandicoots en caisse attendant patiemment leur libération sur French Island.

Chaque année, Zoos Victoria offre la possibilité au personnel de s'impliquer dans des projets de conservation, grâce à des bourses. Contribuer aux travaux de conservation *in situ* a été un de mes rêves. Après avoir travaillé avec des espèces australiennes au Zoo de Melbourne et au sanctuaire de Healesville pendant cinq ans et avoir été impliquée dans le programme d'élevage *Eastern Barred Bandicoot*, j'ai sauté sur l'occasion pour faire une bourse de suivi des bandicoots de French Island.

Mon projet impliquait le *radiotracking* de certains des bandicoots libérés pour déterminer les taux de survie et découvrir où ils nichaient. Chaque voyage a duré deux semaines, et les émetteurs devaient tomber dans ce délai. Comme les chats sauvages sont présents sur l'île, il était important de savoir si l'un des bandicoots, naïf des chats sauvages, en était la proie, car c'était seulement la deuxième fois que des bandicoots étaient libérés dans un endroit avec des chats sauvages.

En octobre 2019, 33 des bandicoots avaient un émetteur VHF <1,0 g attaché à leur queue avec du ruban extensible Fixomull (Coetsee et al. 2016). J'ai commencé à les suivre jusqu'à leurs sites de nidification le lendemain de leur libération. Je pouvais capter un signal d'émetteur lorsqu'un bandicoot était à environ 100 m et surtout lorsque je me tenais sur un terrain élevé (ce qui était difficile à trouver à *Bluegums*). Cela signifiait que je passais

de longues journées à conduire et à marcher autour du site, à traverser la brousse à travers une végétation épaisse et à éviter de marcher sur des serpents. Une fois «sur la piste» d'un bandicoot, c'était passionnant de suivre le signal et de trouver où le bandicoot nichait.

J'ai eu du mal à trouver des bandicoots, probablement parce qu'ils nichaient dans un arbre à thé dense, ou auraient pu quitter le site de libération. D'autres étaient faciles à trouver car ils se sont nichés à peu près au même endroit pendant deux semaines consécutives. Les émetteurs contenaient un capteur de température, donc j'ai pu savoir si un émetteur était toujours connecté à un bandicoot en écoutant le taux de bip émis. Une fréquence de bip rapide signifiait que l'émetteur était chaud, ou toujours attaché à un bandicoot vivant ou en plein soleil, tandis qu'un faible taux de bip signifiait que l'émetteur était froid et était tombé, ou que le bandicoot était mort. J'ai réussi à récupérer la plupart des émetteurs en deux semaines : la plupart sont tombés dans des nids, tandis que d'autres sont tombés lorsque les bandicoots étaient en quête de nourriture la nuit.

En février 2020, j'ai aidé à piéger les bandicoots pendant trois nuits pour vérifier leur santé et leur état reproductif.

Dix-neuf bandicoots avaient des émetteurs attachés à leur queue, y compris un individu effronté qui a délogé son émetteur dans une forêt dense de théiers, qui a été remis en place avec un autre émetteur le lendemain.

Il était évidemment un fan des boules de beurre de cacahuète avec lesquelles nous appâtons parce qu'il a été piégé les 3 nuits. J'ai à nouveau suivi les bandicoots avec des émetteurs pendant deux semaines. Un troisième voyage était prévu pour mai 2020 mais a été annulé en raison de la pandémie COVID-19.

Ce projet n'a pas été facile.

Certains des bandicoots ont choisi des sites horribles (à mon avis d'humain) pour construire des nids, souvent nichés au milieu d'énormes plaques de mûres. La mûre dormante et insupportablement sèche pour marcher et suivre les bandicoots en octobre et qui donne des fruits en février.

C'était une délicieuse collation pour les humains et les bandicoots, mais toujours pleine d'épines et difficile à traverser. Presque tous les bandicoots piégés en février avaient des dents tachées en mangeant les mûres !



Figure 3. Un bandicoot avec les dents tâchées de mûres

D'après les données recueillies jusqu'à présent, il n'y a aucune preuve que des bandicoots aient été tués par des chats sauvages malgré leur présence sur l'île.

Bien que certains émetteurs n'aient pas été récupérés et que d'autres n'aient pas été piégés, cela ne peut être exclu. Les bandicoots capturés se reproduisent avec succès et sont en bon état.

Les bandicoots barrés de l'Est ont la deuxième gestation la plus courte de tous les mammifères (12,5 jours) et sont capables de se reproduire toute l'année à partir de l'âge de trois mois.

Ce n'était donc pas un choc que nous ayons trouvé une jeune portée en février, quatre mois après leur introduction. Les bandicoots utilisent beaucoup le site de libération et vont peut-être au-delà. Ils nichent dans une variété d'habitats, y compris dans les mûres (aïe !), les forêts de théiers et les prairies. Certains bandicoots changent de nid presque tous les jours tandis que d'autres sont restés dans le même nid pendant près de deux semaines.

French Island est en dehors de l'aire de répartition indigène des EBB, de sorte que le fait qu'ils nichent et survivent dans cet habitat est un excellent résultat.



Figure 4. Jolie vue : suivi radio sur le site Bluegums

Pendant mon séjour sur French Island, j'ai eu la chance de voir quelques-unes des autres belles espèces sauvages qui y vivent, notamment de nombreux serpents (mocassins à tête cuivrée), koalas, échidnés, busards des marais, même l'insaisissable potoroo au long nez.

C'était une expérience unique de vivre sur French Island isolée. En tant que soigneur-animalier impliquée dans l'élevage de cet animal étonnant, il était incroyable de voir des bandicoots se débrouiller si bien dans la nature : le rêve de tous les soigneurs-animaliers.

Les bandicoots sur French Island continueront d'être surveillés de près, s'ils réussissent à s'établir, ce site ajoute environ 10 000 ha d'habitat convenable pour les bandicoots. C'était vraiment incroyable de faire partie d'un projet de réintroduction d'une espèce déclarée éteinte à l'état sauvage.

En fait, l'ajout réussi de French Island à l'aire de répartition des bandicoots pourrait les aider à être le premier mammifère retiré de la liste des espèces menacées à Victoria.

L'équipe de rétablissement du bandicoot comprend des membres (par ordre alphabétique) de *Conservation Volunteers Australia*, *Department of Environment, Land, Water and Planning (DELWP)*, *Mt Rothwell Biodiversity Interpretation Center*, *National Trust of Australia*, *Parks Victoria*, *Phillip Island Nature Parks*, l'Université de Melbourne, *Tiverton Property Partnering* et *Zoos Victoria*.

Merci à Dr. Amy Coetsee et Zoos Victoria pour m'avoir soutenue dans ce projet et à Julie Trezise pour son aide dans la collecte de données.

Références

Coetsee A, Harley D, Lynch M, Coulson G, de Milliano J, Cooper M and Groenewegen R (2016)
*Radio transmitter attachment methods for monitoring the endangered eastern barred bandicoot *Perameles gunnii*.*
Australia Mammology 38: 221-231.

Groenewegen R, Harley D, Hill R and Coulson G (2017).
*Assisted colonisation trial of the eastern barred bandicoot (*Perameles gunnii*) to a fox-free island.*
Wildlife Research, 44. 10.1071/WR16198.

Winnard AL and Coulson G (2008).
*Sixteen years of Eastern Barred Bandicoot *Perameles gunnii* reintroductions in Victoria: a review.*
Pacific Conservation Biology, 14: 34-53.



Figure 6. Transmetteur VHF



Figure 5. Nid de bandicoot



Figure 7. Hôpital vétérinaire de fortune

Livre du moment

La rubrique «Livre du moment» permet de donner un coup de projecteur à un ou des ouvrages qui nous semble intéressants et que l'on veut partager avec vous.

Les petites crottes du zoo par Carl Jones

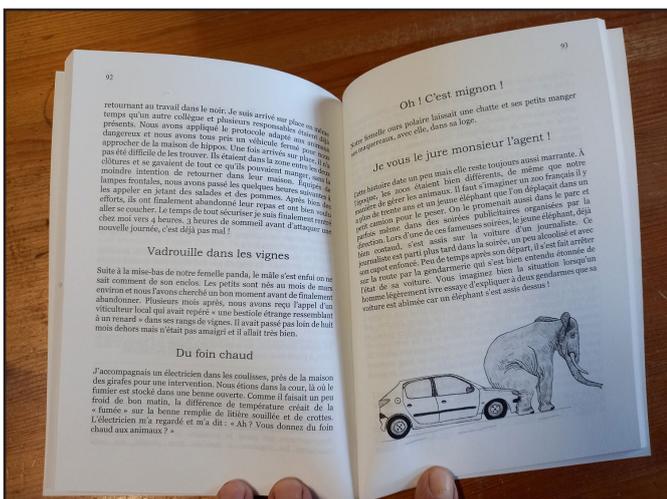
En tant que soigneurs-animaliers, nous avons tous des anecdotes sur notre métier, nos animaux et sur les visiteurs.

Ce que beaucoup appellent les perles. J'entends depuis longtemps les gens dire que ces histoires mériteraient un livre... alors voilà.

« Les petites crottes du zoo » réunit un peu plus de 200 anecdotes simples, données par une trentaine de soigneurs-animaliers de France. C'est un mélange d'histoires courtes en tous genres avec quelques illustrations marrantes et des encadrés pour aider les « non-soigneurs » à mieux comprendre certains points.

Le tout est autoédité et en vente au prix de 12€. Il est vraiment fait pour des boutiques de parcs zoologiques (auxquels j'ai commencé à le proposer) mais sinon, je m'occupe moi-même de la vente et de la distribution.

Si vous avez des questions ou une envie de dépenser, vous pouvez me contacter :
via Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100008213223302>
ou par e-mail : jones.carl@orange.fr



Paroles aux membres

La rubrique «Paroles aux membres» permet aux adhérents de parler de l'association.

*Merci à **Elise Huchédé et Oscar Gallon** d'avoir donné leur ressenti sur l'AFSA.*

Elise Huchédé, soigneuse-animalière à Planète Sauvage

J'ai promis à Sébastien d'essayer d'écrire un petit texte sur mon ressenti concernant L'AFSA, alors c'est parti je me lance...

Pas facile de remonter loin dans sa mémoire mais je pense avoir entendu parler de L'AFSA pour la première fois lorsque que j'étais en formation à la MFR de Carquefou, c'est-à-dire en 2014/2015.

C'est également durant cette formation que j'ai rencontré Sébastien qui venait gentiment nous aider dans la finalisation de nos rapports de stage. (Et oui c'est rare mais ça lui arrive d'être gentil... lol)

C'est en revanche bien plus tard que je m'y suis vraiment intéressée et ce en grande partie grâce aux colloques.

J'en entendais souvent parler et j'avais hâte de pouvoir y participer un jour, mais en tant que saisonnière à l'époque c'était compliqué de pouvoir me libérer en plein mois de mars alors que mon contrat commençait à peine...

CDI signé et vacances posées, c'est donc en 2019 pour les 20 ans de L'AFSA que j'ai sauté le pas et participé à mon tout premier colloque qui une chose est sûre ne sera pas le dernier.

J'ai trouvé ça hyper intéressant il y avait une bonne ambiance et en plus c'était dans un cadre super sympa au Bioparc de Doué-la-Fontaine, le combo parfait !

Ce colloque m'aura permis de :

- retrouver des gens du milieu que je n'avais pas vu depuis longtemps ;

- rencontrer de nouvelles personnes et pouvoir échanger sur le métier ;

- pouvoir partager nos expériences sur de nombreux sujets ;

- parfaire mes connaissances en découvrant de nouvelles choses grâce aux intervenants.

L'AFSA c'est aussi un moyen utile dans la recherche d'emploi grâce notamment à toutes les annonces de poste à pourvoir publiées sur le groupe Facebook.

Pour conclure je trouve ça chouette d'avoir une association qui valorise notre métier qui soutient de nombreux programmes de conservation et qui permet de nous créer un réseau de contacts, chose très importante dans notre milieu.

En espérant pouvoir reprendre très vite la suite des colloques... Longue vie à L'AFSA !



Oscar Gallon, soigneur-animalier au Refuge de La Tanière

C'est en cherchant des informations sur le métier de soigneur-animalier que j'ai découvert l'AFSA en étant au collège. Mais mon premier contact avec l'AFSA ce fut lors de ma formation de soigneur-animalier à Vendôme (promotion 2017-2018). J'y ai adhéré en cours de formation. Avant cette formation j'ai fait 2 stages au Zoo de La Flèche sur le secteur des éléphants et pendant mon année à Vendôme, j'ai de nouveau fait mes stages auprès d'éléphants, mais cette fois-ci au Parc d'Attractions et Animalier du PAL.

Une fois ma formation terminée au printemps 2018, j'ai eu un premier contrat au Zoo du Bois d'Attilly en tant que soigneur-animalier polyvalent. C'est pendant de ce premier contrat que j'ai pu assister à mon premier évènement AFSA au Parc d'Attractions et Animalier du PAL lors du colloque annuel. L'occasion de retrouver des personnes que l'on connaît mais surtout d'en rencontrer de nouvelles ! Les ateliers et interventions sont le plus souvent passionnants et je repars enchanté de mes quelques jours au PAL, c'était vraiment génial.

Afin de pouvoir consolider mon expérience auprès des éléphants, je quitte le Zoo du Bois d'Attilly fin 2018, pour intégrer le Bioparc de Valencia en Espagne où j'ai pu travailler auprès de 8 de ces géants.

Là-bas il y a AICAS, mais qui me semble alors bien moins développée que l'AFSA que je connais. Moins de formations notamment et un groupe Facebook bien moins actif. Mais toujours une lettre d'information comme notre fameux Tarsier. Au printemps 2019 je réserve ma semaine de vacances pour assister au colloque annuel au Bioparc de Doué-la-Fontaine et donc aux 20 ans de l'AFSA. Et là, de nouveau 4 jours merveilleux qui nous ont permis à travers de très bonnes présentations et ateliers de développer nos connaissances et compétences.

Mais le mieux à mes yeux furent les retrouvailles avec d'anciens collègues de stages, de formation ou de zoos ainsi que les nouvelles rencontres : un vrai bol d'air quand on travaille à l'étranger !

Fin 2019, je ne pouvais pas louper ce qui sera mon dernier évènement AFSA pour l'instant, la formation

« Grands Herbivores » au Zoo de la Flèche. Un superbe terrain d'apprentissage car dans des installations hétérogènes, sont présentées la plupart de ces grands herbivores. Les intervenants sont en grande majorité des pointures pour les espèces concernées. Encore une fois, je ne regrette pas d'être venu, les échanges entre les différentes personnes alors présentes sont de nouveaux enrichissants et je repars avec de nombreux nouveaux contacts.

Au même moment, toujours dans l'optique de me former au travail de soigneur-animalier « éléphants », je m'envole pour l'Angleterre au Howletts Wild Animal Park.

Je prends là-bas un poste de soigneur-animalier au secteur « éléphants » qui comprend 14 éléphants d'Afrique, le second plus grand groupe européen. Au Royaume de sa Majesté, ABWAK me semble une organisation très développée avec beaucoup de formations et de documents partagés tout au long de l'année par l'association. Pour l'anecdote, lorsque je parlais de l'AFSA, mes collègues britanniques renommaient notre association « FABWAK » (plus facile à prononcer qu'« AFSA » pour eux !).

Mais c'est là que la pandémie arrive et nous empêche de nous retrouver à Pairi Daiza, j'étais prêt à rejoindre la Belgique mais l'Histoire en aura décidé autrement.

Fin 2020 le Brexit et le virus me poussent à quitter l'Angleterre et je rejoins le Safari de Peaugres pour une saison d'hiver aux éléphants et otaries. Depuis quelques semaines je travaille au Refuge de la Tanière sur le secteur des éléphants et j'attends avec impatience le nouveau colloque quand on pourra de nouveau tous se retrouver !



Nos sponsors et soutiens sur les 12 derniers mois :
merci à eux !



*Retrouvez le prochain
numéro du Tarsier au
mois de juillet*